

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT ET DU TOURISME

enquête annuelle d'entreprise

BATIMENT

ET TRAVAUX PUBLICS

N° 8

CHANTIERS 1968-1969

SUPPLEMENT AU BULLETIN MENSUEL
STATISTIQUES DE LA CONSTRUCTION

SUPPLEMENT N° 8

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
Ministère de l'Aménagement du Territoire,
de l'Équipement, du Logement et du
Tourisme.

Supplément n° 8 au bulletin mensuel
Statistiques de la construction - Septembre
1973.

STATISTIQUES DE LA CONSTRUCTION

Bulletin rédigé par la Direction du Bâtiment
et des Travaux Publics et de la Conjoncture,
Cité Administrative, Avenue du Parc de
Passy, 75775 Paris-Cedex 16 - Tél. 527-98-30,
51-90 et 64-80 - Poste 565.

Édité par La Documentation Française -
29-31 quai Voltaire - 75340 Paris-Cédex 07 -
Tél. 222-70-00 (C.C.P. Paris 9060-98).

qui le vend :

1) PAR ABONNEMENTS (UN AN) :

France et Étranger	80 F
Supplément pour envois recommandés:	
— France et régime intérieur.....	15,60 F
— Étranger.....	31,20 F

2) AU NUMÉRO 6 F
jusqu'à concurrence d'un nombre d'exemplaires
strictement limité.

ERRATA

Pages	Observations
6	- Ligne 28 : lire <u>RESULTATS GENERAUX.</u>
6	- La note (1) de la ligne 31 figure en page 8.
8	- Ne pas tenir compte du titre : V - ACTIVITES de l'ENTREPRISE PENDANT L'ANNEE 1968.
34	- Ne pas tenir compte du mot <u>dont</u> qui suit le second tableau.
57	- Avant dernière colonne, dernière ligne : lire <u>86 523</u> au lieu de 26 523.
58	- Première colonne, dernière ligne : lire <u>37 174</u> au lieu de 33 174.
58	- Avant dernière colonne, dernière ligne : lire <u>86 523</u> au lieu de 86 529.
58	- Dans le poste 05 - SERVICES est inclus le montant du poste SOCIAL (voir le détail de ce poste en page 23).

DIRECTION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA CONJONCTURE

Service des Statistiques et des Etudes Economiques

Sous-Direction des Statistiques

Bureau des Enquêtes

auprès des Entreprises de B.T.P.

STRUCTURE DE LA PROFESSION

ET

CHANTIERS DES ENTREPRISES DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

1 9 6 8 et 1 9 6 9

-O-

S O M M A I R E

	<u>PAGES</u>
- Présentation de l'Enquête et Note méthodologique	3
- Liste des résultats publiés	13
- Nomenclatures	15
- Résultats	25
- Annexe	53

PRESENTATION DE L'ENQUETE

RAPPEL SUR LE NOUVEAU TYPE D'ENQUETE LANCE EN 1968

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme (Direction du Bâtiment et des Travaux Publics et de la Conjoncture) procède chaque année depuis 1957, en liaison avec l'I.N.S.E.E., à une enquête statistique auprès des Entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics.

A la demande de l'I.N.S.E.E. et de l'Office Statistique des Communautés Européennes (O.S.C.E.), l'enquête annuelle d'entreprise réalisée pour la première fois en 1968 par le Ministère de l'Industrie, a été progressivement étendue à tous les secteurs économiques.

Pour l'enquête de 1969, sur l'activité des Entreprises de B.T.P. en 1968, le questionnaire a donc été largement modifié. Le but poursuivi a été essentiellement d'uniformiser les informations économiques concernant les diverses industries et leurs inter-relations. C'est ainsi que les ventes, par les Entreprises de B.T.P., de biens ou de services ne faisant pas partie du B.T.P. ont été isolées. De même, les achats de matières et de marchandises ont été ventilés suivant une nomenclature en 29 postes, afin de servir à l'élaboration du Tableau des Echanges Inter-industriels (T.E.I.).

Dans cette nouvelle forme, le questionnaire s'adapte non seulement aux besoins de la Comptabilité Nationale mais aussi aux problèmes spécifiques du Secteur.

NOTE METHODOLOGIQUE

Les enquêtes publiées ci-dessous ont été réalisées en 1969 (13ème) et 1970 (14ème) et concernent l'activité 1968 et 1969 des entreprises du secteur Bâtiment et Travaux Publics.

I - TAUX DE SONDAGE :

- A la demande de l'I.N.S.E.E. et de l'O.S.C.E., les entreprises de 20 salariés et plus ont été interrogées exhaustivement
- Celles de 6 à 19 salariés à raison de 1 sur 10
- Celles de 0 à 5 salariés à raison de 1 sur 50.

II - DESCRIPTION DU QUESTIONNAIRE :

Il a été prévu deux types de questionnaires.

- Un questionnaire général (Q.G.) envoyé aux entreprises de 50 salariés et plus et comportant les rubriques suivantes :
 - . Identification de l'entreprise (établissements, agences, etc...)
 - . Structure de l'entreprise : existence d'une société auxiliaire de matériel (S.A.M.) et modifications de structure (fusion, absorption, scission)
 - . "Compte résumé d'exploitation" (recopie partielle du document fiscal)
 - . Investissements (investissements productifs et sociaux, cessions d'équipements, gros entretien)
 - . Achats de matières premières et de marchandises
 - . Activités de l'entreprise (travaux de B.T.P. en métropole et hors métropole, autres activités)
 - . Feuille "établissements"
 - . Feuille "chantiers" de l'entreprise en métropole et hors métropole (voir dessin ci-contre).
- Un questionnaire simplifié (Q.S.) envoyé aux entreprises de moins de 50 salariés. Il ne comporte ni la rubrique "Compte résumé d'exploitation", ni la feuille "Etablissements" et certaines demandes de renseignements sont simplifiées (Investissements par exemple).

III - TAUX DE REPONSE :

Malgré la complexité du nouveau questionnaire, on a enregistré un taux de réponse de 70 % pour les entreprises de moins de 20 salariés et un taux de 85 % pour les entreprises de 20 salariés et plus.

Les taux de réponse à la 14ème enquête sont sensiblement les mêmes.

IV - INTERPRETATION DES NON-REPONSES

Compte tenu de la procédure utilisée, les entreprises n'ayant pas répondu, ont reçu successivement un rappel, une mise en demeure de répondre et un constat de non-réponse avec accusé de réception ; on a donc pu faire raisonnablement l'hypothèse que parmi les entreprises non répondantes, le taux de disparition a été négligeable. Le plus grand nombre de cessations a en effet été connu en retour du premier envoi du questionnaire.

Méthode de redressement utilisée :

La méthode utilisée jusqu'en 1967, consistant à redresser successivement les résultats bruts par le taux de réponse, puis par le taux de sondage a été abandonnée au profit d'un système basé sur la loi des grands nombres. On attribue à chaque entreprise non-répondante les données (montant de travaux, achats, investissements, etc...) d'une entreprise répondante de même taille et de même activité principale, cette dernière ayant été sélectionnée par l'ordinateur.

V - FIABILITE DES STATISTIQUES CONCERNANT LES CHANTIERS

CHANTIERS DE L'ENTREPRISE

Inscrivez ici le n° du département	Profession ou activité économique du client (catégorie de client) ou à défaut : NOM ou RAISON SOCIALE	Désignation de l'ouvrage	Ne rien inscrire ci- dessous	TRAVAUX EXECUTES pendant l'année 1968								Montant en francs T.T.C.	
				Neuf	Amélioration	Entretien	Nature du travail	Ne rien inscrire ci- dessous	Sous-trait.	Commande	Participation		Groupement
56	Office H.L.M.	Logements		X			Maçonnerie			X			437 230F
95	Syndicat intercommunal	Station de pompage				X	Peinture		X				1 083F

La feuille "Chantiers" de l'entreprise est assez bien renseignée en ce qui concerne le département, le client, la nature du travail et le montant du chantier. L'objet du travail (travaux neufs, d'amélioration ou d'entretien) et le mode de commande (commande directe, prise en sous-traitance, en association, en groupement) sont par contre assez souvent non renseignés. Par ailleurs, on a rencontré des difficultés lors du chiffrage de certains types de clients ; c'est le cas des agriculteurs et des commerçants pour lesquels la distinction entre les travaux destinés au logement (à classer dans la rubrique logement) et ceux liés à la profession (à classer dans les rubriques Agriculture, ou Commerce) est parfois délicate.

Dans les tableaux qui suivent ont été inclus l'ensemble des travaux exécutés hors métropole (c'est-à-dire en Départements et Territoires d'Outre-Mer et à l'Etranger). Pour ventiler ces travaux par catégorie de Maîtres d'ouvrage, on a adopté arbitrairement la distribution observée pour les travaux exécutés en métropole. Par contre, les ventilations par nature de travaux et mode de commande sont exactes.

Au cours de l'enquête concernant 1969 et afin d'alléger leur tâche, on a donné aux entreprises la possibilité de regrouper les petits chantiers de même nature, effectués dans le même département et pour la même catégorie de client. On doit donc utiliser avec réserve les résultats "1969" concernant le nombre et la taille des chantiers.

Compte tenu de ce qui précède, la comparaison des ventilations des chantiers entre 1963 et 1969 suivant les différents critères : client, objet, nature du travail, région de chantiers, etc... n'est pas toujours significative au niveau le plus détaillé. Ceci justifie la publication de résultats regroupés.

L'information détaillée, à utiliser avec réserve, peut néanmoins être communiquée sur demande, selon les nomenclatures ci-après. Pour l'obtenir, s'adresser au Bureau des Enquêtes auprès des Entreprises, 2 rue Goethe - PARIS 16ème - TEL. 723-61-13 - Poste 31.

Les résultats généraux des deux enquêtes : population active, heures travaillées, ensemble des activités des entreprises, achats, investissements, éléments du compte d'exploitation, etc... sont disponibles et, à l'heure actuelle, en cours de publication.

VI - COMPARAISON DES MONTANTS DE TRAVAUX B.T.P. (Métropole et Hors-Métropole) RECENSES EN RESULTATS ET EN CHANTIERS

- ANNEES 1963 ET 1969 -

Le questionnaire de l'enquête homogène "Toutes Activités Economiques" (1) comprend un tableau synthétique des "Ventes de biens ou services" des Entreprises. Pour tenir compte de la spécificité du B.T.P., ce tableau a été découpé en deux parties : une partie "Travaux de B.T.P. exécutés" (VA) et une partie "Autres activités de l'entreprise" (VB) (voir documents ci-après).

Ne rien inscrire ci-dessous

V - ACTIVITES DE L'ENTREPRISE pendant l'année 1968

A. — MONTANT DES TRAVAUX y compris les travaux sous-traités ou confiés à des sous-traitants.

- Factures émises, mémoires et décomptes déposés et acceptés, ou à défaut, présentés ou devant être présentés, avec les montants qui paraissent devoir être retenus.
- Pour les sociétés en participation, porter le montant calculé au prorata de la participation.

		1968			RAPPEL 1967	CODE
		Taxes non comprises	Taxes	Toutes taxes comprises	Toutes taxes comprises	
1.8	METROPOLE	BATIMENT				011
		TRAVAUX PUBLICS				012
1.9	HORS-METROPOLE	BATIMENT				013
		TRAVAUX PUBLICS				014
TOTAL GENERAL						

Le total encadré doit être égal à celui du tableau VII.

B. — AUTRES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE en 1968

		Ventes taxes non comprises	Taxes	toutes taxes comprises	CODE
1.8	PRESTATION DE SERVICE	Matériel de transport donné en location.			015
		Engins donnés en location.			016
		Transports effectués pour des tiers.			017
		Marchés d'études exécutés pour des tiers.			018
		Autres prestations de services (personnel, ...)			019
1.9	REVENTE EN ETAT de marchandises ou matériaux.				110
	VENTE DE PRODUITS extraits ou fabriqués par l'entreprise				11
					12
					13
					14
TOTAL					

Liste d'activités d'extraction et de fabrication (non limitative) :

Extraction :

ardoise et pierre
sable et gravier
pierre à plâtre
pierre à ciment
argile
Autres extractions (préciser)

Fabrication :

taille de pierre, ardoise, marbre,
plâtre
chaux et ciment
produits en plâtre
produits en béton ou pierre artificielle
dalles thermo-plastiques
matériaux d'étanchéité

Fabrications et installations pour l'industrie :

fours métalliques
matériaux de chauffage
matériel frigorifique
matériel télégraphique et téléphonique
ascenseurs, monte-charges

Industrie du bois :

scierie
placage et panneaux
préfabrication en série de menuiseries
Autres fabrications (préciser)

C. — TRAVAUX et SERVICES EXTÉRIEURS (T. T. C.)

		1968		Rappel 1967	
Travaux confiés à des Sous-Traitants	BATIMENT		F		F
	TRAVAUX PUBLICS		F		F
Matériels de transports pris en location			F		F
Engins pris en location			F		F
Autres services extérieurs auxquels l'entreprise a fait appel (architectes, bureaux d'études, eau, gaz, électricité...)			F		F
TOTAL			F		F

V. ACTIVITES DE L'ENTREPRISE PENDANT L'ANNEE 1968

Cependant l'information contenue dans la première partie (VA) n'est pas suffisante pour les études concernant le B.T.P., aussi - comme d'ailleurs dans les enquêtes B.T.P. ancienne formule - ce tableau est complété par un tableau VII intitulé : CHANTIERS de l'entreprise, dont l'étude aujourd'hui présentée donne les principaux résultats.

Il est bien évident et la rédaction du questionnaire le précise d'ailleurs, que le total du tableau VA aurait dû être pour chaque entreprise égal au total du tableau VII - ce dernier ne faisant que ventiler les informations du tableau VA. En fait dans un certain nombre de cas, il n'en a pas été ainsi (2). Les difficultés rencontrées dans la mise au point des programmes informatiques d'exploitation de cette nouvelle enquête n'ont pas permis d'assurer un contrôle de cohérence entre ces deux informations. Il en résulte des écarts entre le montant total des travaux tiré des résultats généraux (VA) et celui tiré du tableau VII: chantiers. L'écart global a été très faible en 1967, en 1968 en revanche il atteint 4 %. Les écarts entre les résultats par sous-secteur (GC, SO, TP) ou par taille d'entreprise sont inférieurs à 5 % à de rares exceptions près (voir tableau ci-après).

(1) Partie du questionnaire commune à tous les Ministères.

(2) Il semble qu'une partie des divergences proviennent des faits suivants :

- Les montants de travaux déclarés en résultats généraux sont majorés par les activités secondaires hors B.T.P. que les entreprises déclarent par erreur au tableau VA.
- Les montants des chantiers sont parfois majorés par les ventes inscrites par erreur comme chantiers (cas fréquent chez les artisans seulement d'où incidence faible sur les résultats d'ensemble).
- Les montants des travaux déclarés en résultats généraux sont quelquefois minorés dans l'enquête sur l'activité en 1968 du fait que dans le paragraphe réservé aux autres activités, figurait le terme "prestations de services" en regard duquel de nombreux artisans ont inscrit les montants des travaux d'entretien qu'ils avaient effectués.
- Les montants des chantiers sont minorés par la non-déclaration de petits chantiers de courte durée (exécutés chez les particuliers).
- Enfin il semble que certaines entreprises aient omis de déclarer leurs chantiers hors-métropole.

- Montant des travaux B.T.P. recensés en Résultats Généraux et en Chantiers

Il s'agit des travaux exécutés directement par une entreprise et des travaux confiés à des sous-traitants par la même entreprise.

1) Montant des travaux par sous-secteur d'activité de l'entreprise

Unités : milliard de F et %

Sous-Secteur	1 9 6 8			1 9 6 9		
	Résultats généraux (a)	Chantiers (b)	(a)-(b)/(b)	Résultats généraux (a)	Chantiers (b)	(a)-(b)/(b)
Gros-oeuvre	38,5	39,5	- 3 %	48,2	46,1	+ 4 %
Second oeuvre	32,9	33,1	- 1 %	38,8	37,9	+ 3 %
Travaux Publics	21,8	20,3	+ 7 %	24,3	23,5	+ 3 %
B.T.P.	93,2	92,9	ξ	111,3	107,5	+ 4 %

2) Montant des travaux par taille d'entreprise

Unités : milliard de F et %

Taille	1 9 6 8			1 9 6 9		
	Résultats généraux (a)	Chantiers (b)	(a)-(b)/(b)	Résultats généraux (a)	Chantiers (b)	(a)-(b)/(b)
0 à 5 salariés	15,4	16,1	- 4 %	18,6	18,5	ξ
6 à 19 salariés	13,7	13,7	-	16,4	16,1	+ 2 %
20 à 49 salariés	12,6	12,1	+ 4 %	14,1	14,0	ξ
50 à 499 salariés	28,6	28,4	ξ	33,1	32,5	+ 2 %
500 salariés et plus	22,9	22,6	+ 1 %	29,1	26,4	+10 %
ENSEMBLE B.T.P.	93,2	92,9	ξ	111,3	107,5	+ 4 %

- Montant des travaux de B.T.P. EXECUTES DIRECTEMENT par l'entreprise et SOUS-TRAITANCES

Les résultats généraux (tableau VC) fournissent les montants de sous-traitance confiée par les entreprises de Bâtiment ou de Travaux Publics à d'autres entreprises appartenant au secteur B.T.P. ou hors secteur. Les résultats des chantiers fournissent le montant des travaux reçus en sous-traitance d'entreprises du B.T.P. ou très rarement d'autres secteurs.

La sous-traitance "reçue" est moins importante numériquement que la sous-traitance "confiée".

• Montant des travaux de SOUS-TRAITANCE "confiée" et "reçue" suivant :

1) Le sous-secteur d'activité de l'entreprise

→ } sens des échanges : sous-traitance "confiée" - sous-traitance "reçue"

Unité : milliard de F

Sous-secteur	1 9 6 8		1 9 6 9	
	Sous-traitance confiée	Sous-traitance reçue	Sous-traitance confiée	Sous-traitance reçue
Gros-oeuvre	4,8	2,2	7,5	2,3
Sous-oeuvre	1,7	2,6	2,1	2,5
Travaux Publics	2,3	1,5	2,8	2,1
B.T.P.	8,8	6,3	12,4	7,3

2) La taille de l'entreprise

Unité : milliard de F

Taille	1 9 6 8		1 9 6 9	
	Sous-traitance confiée	Sous-traitance reçue	Sous-traitance confiée	Sous-traitance reçue
0 à 5 salariés	0,1	0,9	0,2	1,0
6 à 19 salariés	0,3	1,0	0,5	0,9
20 à 49 salariés	0,6	1,0	0,9	1,0
50 à 499 salariés	4,2	2,4	5,2	2,9
500 salariés et plus	3,6	1,0	5,6	1,5
ENSEMBLE	8,8	6,3	12,4	7,3

L'estimation des travaux exécutés directement est faite à partir des résultats généraux par soustraction de la sous-traitance "confiée". Cependant comme il a été dit précédemment, l'analyse des résultats généraux ne suffit pas généralement aux études que l'on souhaite faire dans le secteur du B.T.P. et il importe d'estimer le montant des différentes catégories de travaux selon le maître d'ouvrage, la nature des chantiers, etc... Cette estimation ne peut être faite qu'à partir des feuilles "chantiers", aussi a-t-on été amené à estimer à cette fin le montant des travaux exécutés directement en retirant à chaque strate (taille x secteur) "chantiers", le montant correspondant de sous-traitance "reçue". C'est faire l'hypothèse, fautive a priori, que les entreprises qui sous-traitent et celles qui reçoivent la sous-traitance appartiennent à la même strate (taille x secteur).

On sait qu'il n'en est rien : d'une façon générale, les entreprises qui confient des travaux en sous-traitance appartiennent le plus souvent au Gros-oeuvre et aux Travaux Publics et sont de plus grande taille que les entreprises qui prennent des travaux en sous-traitance - celles-ci appartenant généralement au Second oeuvre ou étant de plus petite taille.

Les tableaux comparant les travaux directement exécutés, tirés des résultats généraux à ceux tirés des chantiers, font apparaître nettement les transferts de sous-traitance par taille et par sous-secteur. (voir tableaux ci-dessous).

• Montant des travaux EXECUTES DIRECTEMENT tirés des résultats généraux et des chantiers, suivant :

1) Le sous-secteur d'activité de l'entreprise

Sous-secteur	1 9 6 8			Unités : milliard de F et % 1 9 6 9		
	Résultats généraux (a)	Chantiers (b)	(a)-(b)/(b)	Résultats généraux (a)	Chantiers (b)	(a)-(b)/(b)
Gros-oeuvre	33,7	37,2	- 10 %	40,7	43,8	- 8 %
Second-oeuvre	31,2	30,5	+ 2 %	36,8	35,0	+ 5 %
Travaux Publics	19,5	18,8	+ 3 %	21,5	21,4	ε
B.T.P.	84,4	86,5	- 3 %	99,0	100,2	- 1 %

2) La taille de l'entreprise

Taille	1 9 6 8			Unités : milliard de F et % 1 9 6 9		
	Résultats généraux (a)	Chantiers (b)	(a)-(b)/(b)	Résultats généraux (a)	Chantiers (b)	(a)-(b)/(b)
0 à 5 salariés	15,3	15,2	ε	18,4	17,5	+ 5 %
6 à 19 salariés	13,4	12,7	+ 5 %	16,0	15,2	+ 5 %
20 à 49 salariés	12,0	11,1	+ 8 %	13,2	13,0	+ 1 %
50 à 499 salariés	24,4	26,0	- 7 %	27,9	29,5	- 6 %
500 salariés et plus	19,3	21,5	- 11 %	23,5	25,0	- 1 %
B.T.P.	84,4	86,5	- 3 %	99,0	100,2	- 1 %

En conclusion, :

- Les résultats généraux sont meilleurs que les déclarations chantiers.
- Soustraire la sous-traitance "confiée" est logiquement une opération correcte alors que soustraire la sous-traitance "reque" biaise les résultats par sous-secteur et par taille.

- L'estimation du montant total des travaux déclarés comme celle du montant des travaux exécutés directement (après soustraction de la sous-traitance) est meilleure à partir des résultats généraux. Les tableaux qui sont ici présentés ne l'ont été que pour permettre une connaissance plus fine des travaux du secteur B.T.P. Certes il aurait été souhaitable de corriger par une formule de redressement les résultats des chantiers, afin de tenir compte des résultats généraux jugés meilleurs. Ceci n'a pu être réalisé pour les enquêtes portant sur les années 1963 et 1969, mais est envisagé pour les enquêtes suivantes.

° ° °
°

. L I S T E D E S R E S U L T A T S P U B L I E S ---

	<u>Pages</u>
<u>I - STRUCTURE DE LA PROFESSION EN 1968 ET 1969</u>	
A. Nombre d'Entreprises suivant le sous-secteur d'activité (Gros-oeuvre, Second-oeuvre, Travaux Publics) et la taille en nombre de salariés. En montant et en pourcentage.	27
B. Evolution en pourcentage du nombre d'Entreprises.	29
C. Montants moyens des travaux exécutés par Entreprise suivant le sous-secteur d'activité et la taille.	30
D. Evolution en pourcentage du montant moyen des travaux exécutés par Entreprise.	31
E. Concentration de la profession en 1969.	32
<u>II - EVOLUTION 1968-1969 DU MONTANT DES TRAVAUX DES ENTREPRISES, PAR SOUS-SECTEUR ET PAR TAILLE</u>	
A. Evolution suivant le sous-secteur.	34
B. Evolution suivant la taille.	35
<u>III - MONTANT DES TRAVAUX EXECUTES SUIVANT LE MODE DE COMMANDE</u>	
A. Résultats de l'année 1969 en montant et en pourcentage.	36
B. Evolution 1968-1969 de la part des travaux suivant le mode de commande.	37
<u>IV - ETUDE DES TRAVAUX SUIVANT LEUR NATURE</u>	
A. Montants et pourcentages de l'année 1969.	38
B. Evolution 1968-1969.	38
C. Importance des travaux suivant leur nature et l'activité principale de l'entreprise exécutante.	39
<u>V - MONTANT DES TRAVAUX PAR MAITRE D'OUVRAGE</u>	
A. Résultats de l'année 1969.	42
B. Evolution 1968-1969.	43
C. Parts des chantiers suivant le Maître d'ouvrage et la nature du travail (1969)	43

	<u>Pages</u>
<u>VI - IMPORTANCE DES TRAVAUX SUIVANT LA LOCALISATION DES CHANTIERS</u>	
A. Chantiers exécutés en 1963 et 1969 et évolution 1963-1969.	44
B. Importance des travaux de Bâtiment et de Travaux Publics suivant la région de chantier. Evolution 1963-1969.	45
C. Montants et pourcentages de travaux suivant la région du siège social de l'Entreprise et la localisation du chantier. Années 1963 et 1969.	46
<u>VII - ECHANGES INTER-REGIONAUX (Années 1963 et 1969)</u>	
A. "Importations" et "Exportations" de travaux par région.	48
B. Importance des travaux exécutés dans chaque région par les Entreprises de la Région Parisienne.	51
<u>ANNEXE (Résultats détaillés de 1963 et 1969)</u>	
- Nombres d'Entreprises suivant l'Activité Principale I.N.S.E.E. et la taille en nombre de salariés.	55
- Montants des travaux suivant l'Activité Principale et la taille de l'Entreprise.	56
- Montants des travaux suivant la taille de l'Entreprise et la taille du chantier.	57
- Montants des travaux suivant le Maître d'ouvrage et la nature du travail.	58
- Montants des chantiers suivant la localisation et la nature du travail.	59
- Montant des travaux suivant la Région du siège de l'Entreprise et la localisation du chantier (Région siège et hors siège).	60



NOMENCLATURES



NOMENCLATURE DES ACTIVITES ECONOMIQUES (NAE)

33 - BATIMENT

dont :

- 330 Entreprise de Bâtiment et accessoirement de Travaux Publics.
- 331 Maçonnerie, plâtrerie, béton armé pour le bâtiment, terrassement et démolition pour le bâtiment.
- 332 Charpente en bois, menuiserie de bâtiment.
- 333 Couverture - plomberie (avec ou sans installation de chauffage)
- 334 Serrurerie de bâtiment, petite charpente en fer, menuiserie métallique, armatures métalliques pour béton armé.
- 335 Fumisterie de bâtiment (ramonage, chauffage central).
- 336 Peinture de bâtiment, décoration, vitrerie.
- 337 Aménagement de locaux divers (magasins, expositions, cuisines).
- 338 Construction métallique pour le bâtiment et les travaux publics (montage associé ou non à la fabrication).
- 339 Installation d'électricité dans les locaux d'habitation et autres bâtiments.

Gros-oeuvre = 330 + 331 + 338

Second-oeuvre = 332 à 337 + 339

34 - TRAVAUX PUBLICS

dont :

- 340 Entreprise de Travaux Publics et accessoirement de Bâtiment.
- 341 Terrassements, fondations, forages, travaux souterrains.
- 342 Travaux maritimes et fluviaux.
- 343 Travaux de routes et d'aérodromes.
- 344 Travaux de voies ferrées.
- 345 Travaux d'hygiène publique : captage et distribution d'eau, épuration, égouts.
- 346 Entreprise de réseaux et de centrales électriques.
- 347 Pose de canalisations à grande distance (eau, gaz, hydrocarbures)
- 348 Installations thermiques industrielles.

NATURES DETAILLEES DES TRAVAUX

GROS-OEUVRE

330

- 300 - Activité 330 s.a.i
- 301 - T.C.E. "cellule unique" : usine, hangar, garage de garagiste, église, hall d'exposition, etc...
- 302 - G.O seul, "cellule unique".
- 303 - T.C.E. "cellules multiples" : appartements, bureaux, hôpital, pavillons, garages particuliers.
- 304 - G.O seul, "cellules multiples".

331

- 310 - Activité 331 s.a.i
- 311 - Terrassement, canalisation du bâtiment.
- 312 - Plâtrerie.
- 313 - B.A. ciment, pieux, clôture, mur, préfabrication, caveaux.
- 314 - Carrelage, marbrerie.
- 315 - Ravalement, crépis, pierre de taille, monuments historiques.
- 316 - Démolition.
- 317 - Fabrication et pose d'éléments en béton armé ou en ciment.

332

- 380 - Activité 332 s.a.i
- 381 - Construction métallique de bâtiment.
- 384 - Construction métallique de travaux publics.
- 385 - Fabrication et pose de maisons métalliques démontables.

s.a.i : sans autre indication.
T.C.E. : Tous Corps d'Etat.
G.O. : Gros-oeuvre.
B.A. : Béton armé.

SECOND OEUVRE

332

- 320 - Activité 332 s.a.i
- 321 - Charpente en bois
- 322 - Menuiserie
- 323 - Charpente bois-menuiserie

333

- 330 - Activité 333 s.a.i
- 331 - Couverture, zinguerie
- 332 - Plomberie, sanitaire
- 336 - Etanchéité, cuvelage
- 337 - Tôlerie, chaudronnerie

334

- 340 - Activité 334 s.a.i
- 341 - Serrurerie, ferronnerie, quincaillerie
- 342 - Petite charpente métallique
- 343 - Menuiserie métallique, rideaux métalliques

335

- 350 - Activité 335 s.a.i
- 351 - Fumisterie de bâtiment, ramonages
- 352 - Chauffage, plomberie
- 354 - Climatisation, ventilation

336

- 360 - Activité 336 s.a.i
- 361 - Peinture, papier peint, tapisserie, revêtements des murs
- 362 - Vitrerie
- 364 - Peinture industrielle

337

- 370 - Activité 337 s.a.i
- 371 - Aménagement de locaux, décoration, antennes, protection
- 372 - Installation et aménagement de cuisines
- 373 - Glaces, dallages, vitrages en glace ou verre
- 374 - Revêtements plastiques des sols

339

- 390 - Activité 339 s.a.i
- 391 - Electricité de bâtiment, installation téléphonique, enseignes
- 392 - Ascenseur

TRAVAUX PUBLICS

340

- 401 - Ouvrages d'art, ensembles sportifs, piscine, réservoir, chateau d'eau, parkings, station de filtrage, station de pompage, station d'épuration, quai de chargement
- 402 - Génie civil industriel, station service, cuve, pont bascule, chambre froide, abattoirs, autocommutateur, silos

341

- 410 - Activité 341 s.a.i
- 411 - Terrassement, remembrement, espaces verts
- 412 - Sondages, forages, fondations, injection des sols
- 413 - Travaux souterrains

342

- 420 - Travaux maritimes et fluviaux

343

- 430 - Construction de routes et rues en produit noir
- 431 - Construction de routes et rues pavées ou en béton
- 432 - Revêtement des sols : bitume ou ciment, hors-routes

344

- 440 - Travaux de voies ferrées

345

- 450 - Activité 345 s.a.i
- 451 - Adduction, captage, distribution d'eau
- 452 - Canalisations, assainissement
- 453 - Voiries, réseaux divers

346

- 460 - Réseaux et centrales, électricité, éclairage public, signalisation

347

- 470 - Oléoduc, gazoduc

348

- 480 - Fumisterie industrielle, four à mazout

MAITRES D'OUVRAGES

AGRICULTURE	01 Exploitations agricoles
ENERGIE	02 E.D.F.
	04 G.D.F.
	05 Charbonnages
	06 Chauffage urbain, Compagnie des Eaux
	07 C.N.R.
	08 C.E.A.
	09 Produits pétroliers, gaz naturel, oléoducs
INDUSTRIE	10 Industries agricoles et alimentaires
	12 Carrières
	13 Céramique, terre cuite
	14 Matériaux élaborés
	15 Verre
	16 Sidérurgie
	17 Métaux non ferreux
	18 Industrie mécanique, métallurgie
	19 Industries électrique et électronique
	20 Constructions navales, aéronautique, armement, poudreries
	21 Constructions automobiles, cycles, machines agricoles, caravanes
	22 Industrie chimique
	23 Textile, cuir
	24 Bois, papier, presse, matières plastiques
	25 Industrie s.a.i (1)
	26 Entreprises de B.T.P.
	27 Artisans, ateliers
TRANSPORTS	28 Transports (sauf ci-dessous)
	29 S.N.C.F.
	30 R.A.T.P. - R.E.R
	31 Aéroport de Paris, Orly, Le Bourget, Roissy-en-France, Toussus
	32 P.T.T.
SERVICES	33 Hôtel, café, restaurant, tourisme
	34 Garages, mécaniciens
	35 Hôpitaux
	36 O.R.T.F. - spectacles
	38 Institutions financières
	39 Services rendus aux entreprises
	41 Bureaux s.a.i (1)
	56 Sports
	61 Santé

(1) s.a.i : sans autre indication.

COMMERCE	40 Commerces, entrepôts
	68 Abattoirs, marchés
LOGEMENTS	42 H.L.M.
	43 Autres promoteurs
	44 Institutions financières
	45 Promoteurs privés
	46 Particuliers
	47 Administrations privées
	48 Entreprises industrielles et commerciales privées
	49 Administration
	50 Travaux annexes au logement
	51 Grandes entreprises publiques
	52 Logements divers s.a.i
EQUIPEMENT RURAL	03 Electrification rurale
	65 Voirie agricole
	66 Equipement, adduction d'eau
	67 Société des grands équipements régionaux, remembrement
EQUIPEMENT ROUTIER	78 Routes nationales
	79 Autoroutes
	80 Routes départementales et communales, ponts et chaussées
	85 Génie civil, ouvrages d'art, grands ouvrages
COMMUNICATIONS	81 Ports maritimes, de pêche, de plaisance, ports autonomes
	82 Canaux, ports fluviaux
	83 Défense contre les eaux
	84 Aérodrômes, aéroports, équipement pour la navigation aérienne
EQUIPEMENT URBAIN	70 Voiries urbaines, rues, voiries courantes, éclairage public
	71 Equipement pour adduction d'eau, réseau incendie
	72 Assainissement
	73 Viabilité des Z.H. et ZUP
	74 Viabilité des Z.I
	75 Parkings publics et privés
	76 Divers urbains
EDUCATION NATIONALE	53 Enseignement primaire, cantine scolaire
	54 Enseignement secondaire
	55 Enseignement supérieur, Faculté, Académie
	57 Enseignement technique et professionnel
	58 Enseignement privé
	59 Recherche, C.N.E.S., C.N.R.S.
	60 Culture, musées, maisons des jeunes et de la culture

ADMINISTRATION	87	Bâtiments administratifs publics
	88	Bâtiments des administrations privées, syndicats
	89	Bâtiments des administrations internationales
	91	Armées, forces armées étrangères
SOCIAL	62	Social, cités universitaires
	63	Oeuvres sociales
	64	Loisirs sociaux

Z.H. : Zones d'habitation
Z.U.P. : Zones à urbaniser en priorité
Z.I. : Zones industrielles.

•
• •

RESULTS

• •
•

I - STRUCTURE DE LA PROFESSIONA₁ - Nombre d'entreprises suivant le sous-secteur (1) d'activité et la taille (2)1 9 6 8

en nombre

SOUS-SECTEUR D'ACTIVITE	TAILLE en nombre de salariés					Ensemble
	0 à 5	6 à 19	20 à 49	50 à 499	500 et plus	
Gros-œuvre	70 611	15 060	3 937	2 450	125	92 183
Second-œuvre	144 368	16 142	3 832	1 693	35	166 070
Travaux Publics	2 749	983	947	832	104	5 615
B.T.P.	217 728	32 185	8 716	4 975	264	263 868

en pourcentage

SOUS-SECTEUR D'ACTIVITE	TAILLE en nombre de salariés					Ensemble
	0 à 5	6 à 19	20 à 49	50 à 499	500 et plus	
Gros-œuvre	76,9	16,2	4,2	2,6	0,1	100,0
Second-œuvre	86,9	9,7	2,2	1,0	0,2	100,0
Travaux Publics	49,0	17,6	16,8	14,8	1,8	100,0
B.T.P.	82,5	12,2	3,3	1,9	0,1	100,0

(1) Le secteur est l'ensemble "Bâtiment et Travaux Publics". Les trois sous-secteurs sont : Gros-œuvre, Second-œuvre, Travaux Publics.
 (2) Mesurée en nombre de salariés de l'entreprise au 31 décembre de l'année considérée.

A₂ - Nombre d'entreprises suivant le sous-secteur (1) d'activité et la taille (2)1 9 6 9

en nombre

SOUS-SECTEUR D'ACTIVITE	TAILLE en nombre de salariés					Ensemble
	0 à 5	6 à 19	20 à 49	50 à 499	500 et plus	
Gros-oeuvre	70 985	14 180	4 180	2 542	135	92 022
Second-oeuvre	145 817	16 642	3 750	1 575	39	167 823
Travaux Publics	2 660	1 547	869	810	98	5 984
B.T.P.	219 462	32 369	8 799	4 927	272	265 829

en pourcentage

SOUS-SECTEUR D'ACTIVITE	TAILLE en nombre de salariés					Ensemble
	0 à 5	6 à 19	20 à 49	50 à 499	500 et plus	
Gros-oeuvre	77,1	15,4	4,5	2,8	0,2	100,0
Second-oeuvre	86,9	9,9	2,2	0,9	0,1	100,0
Travaux Publics	44,8	25,9	14,5	13,5	1,3	100,0
B.T.P.	82,5	12,2	3,3	1,9	0,1	100,0

(1) Trois sous-secteurs : Gros-oeuvre, Second-oeuvre, Travaux Publics.

(2) En nombre de salariés au 31 décembre de l'année.

Situation en 1969

La profession comptait environ 82 % d'entreprises employant 0 à 5 salariés et 18 % d'entreprises employant plus de 5 salariés. Ces dernières se répartissent de la façon suivante :

Répartition des entreprises de plus de 5 salariés selon la taille :

Entreprises de 6 à 19 salariés	69,8 %
Entreprises de 20 à 49 salariés	19,0 %
Entreprises de 50 à 499 salariés	10,6 %
Entreprises de 500 salariés et plus	0,6 %
ENSEMBLE des entreprises de plus de 5 salariés	100,0 %

C'est en Second-oeuvre que la proportion des plus petites entreprises (0 à 5 salariés) est la plus forte : 37 %, soit plus du double de la proportion observée en Travaux Publics (45 %). En Gros-oeuvre, la proportion est légèrement inférieure (77 %) à celle du Second-oeuvre.

B - Evolution du nombre des entreprises

Pourcentages d'évolution observés entre 1968 et 1969

SOUS-SECTEUR D'ACTIVITE	TAILLE des entreprises en nombre de salariés					Ensemble
	0 à 5	6 à 19	20 à 49	50 à 499	500 et plus	
Gros-oeuvre	+ 0,5	- 5,9	+ 6,1	+ 3,7	+ 8,0	- 0,2
Second-oeuvre	+ 1,0	+ 3,0	- 2,2	- 7,0	+ 11,4	+ 1,0
Travaux Publics	- 3,3	+ 5,7 (1)	- 8,3	- 2,7	- 5,8	+ 6,5
B.T.P.	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,9	- 1,0	+ 3,0	+ 0,7

(1) Chiffre non significatif vu le petit nombre d'entreprises de cette catégorie.

C - Montant moyen des travaux (1) exécutés par entreprise (2) suivant le sous-secteur d'activité et la taille

1 9 6 8

Unité : millier de francs

SOUS-SECTEUR D'ACTIVITE	TAILLE en nombre de salariés				
	0 à 5	6 à 19	20 à 49	50 à 499	500 et plus
Gros-oeuvre	67	363	1 181	5 567	70 120
Second-oeuvre	70	421	1 295	4 037	50 829
Travaux Publics	126	499	1 607	6 659	104 740
B.T.P.	70	396	1 277	5 229	81 201

1 9 6 9

Unité : millier de Francs

SOUS-SECTEUR D'ACTIVITE	TAILLE en nombre de salariés				
	0 à 5	6 à 19	20 à 49	50 à 499	500 et plus
Gros-oeuvre	82	441	1 367	6 081	77 955
Second-oeuvre	76	481	1 547	5 095	53 667
Travaux Publics	220	584	1 707	7 540	126 469
B.T.P.	80	469	1 477	6 006	91 952

(1) En métropole et hors métropole, toutes taxes comprises.

(2) Le montant moyen de travaux exécutés par personne active sera publié dans la brochure "Résultats généraux".

D - Evolution 1968-1969 du montant moyen des travaux exécutés par entreprise

en pourcentage

SOUS-SECTEUR D'ACTIVITE	TAILLE en nombre de salariés				
	0 à 5	6 à 19	20 à 49	50 à 499	500 et plus
Gros-oeuvre	+ 22,4	+ 21,5	+ 15,7	+ 9,2	+ 11,2
Second-oeuvre	+ 8,6	+ 14,3	+ 19,5	+ 26,2	+ 5,6
Travaux Publics	+ 74,6 (1)	+ 17,0	+ 6,2	+ 13,2	+ 20,7
B.T.P.....	+ 14,3	+ 18,4	+ 15,7	+ 14,9	+ 13,2

(1) Résultat non significatif vu le petit nombre d'entreprises de la strate.

E - Indicateur de concentration de la profession en 1969

Tableau 1 Bâtiment et Travaux Publics

TAILLE d'ENTREPRISE	NOMBRE d'ENTREPRISES		TRAVAUX EXECUTES	
	Nombre	%	Montant en millions de F	%
Moins de 6 salariés	219 462	83	17 495	15
" de 20 salariés	251 831	95	32 680	33
" de 50 salariés	260 630	98	45 680	46
" de 500 salariés	265 557	99	75 270	75
Toutes entreprises	265 829	100	100 281	100

Tableau 2 Gros-Oeuvre

TAILLE d'ENTREPRISE	NOMBRE d'ENTREPRISES		TRAVAUX EXECUTES	
	Nombre	%	Montant en millions de F	%
Moins de 6 salariés	70 985	77	5 844	13
" de 20 salariés	85 165	92	12 111	28
" de 50 salariés	89 345	97	17 825	41
" de 500 salariés	91 887	99	33 283	76
Toutes entreprises	92 022	100	43 807	100

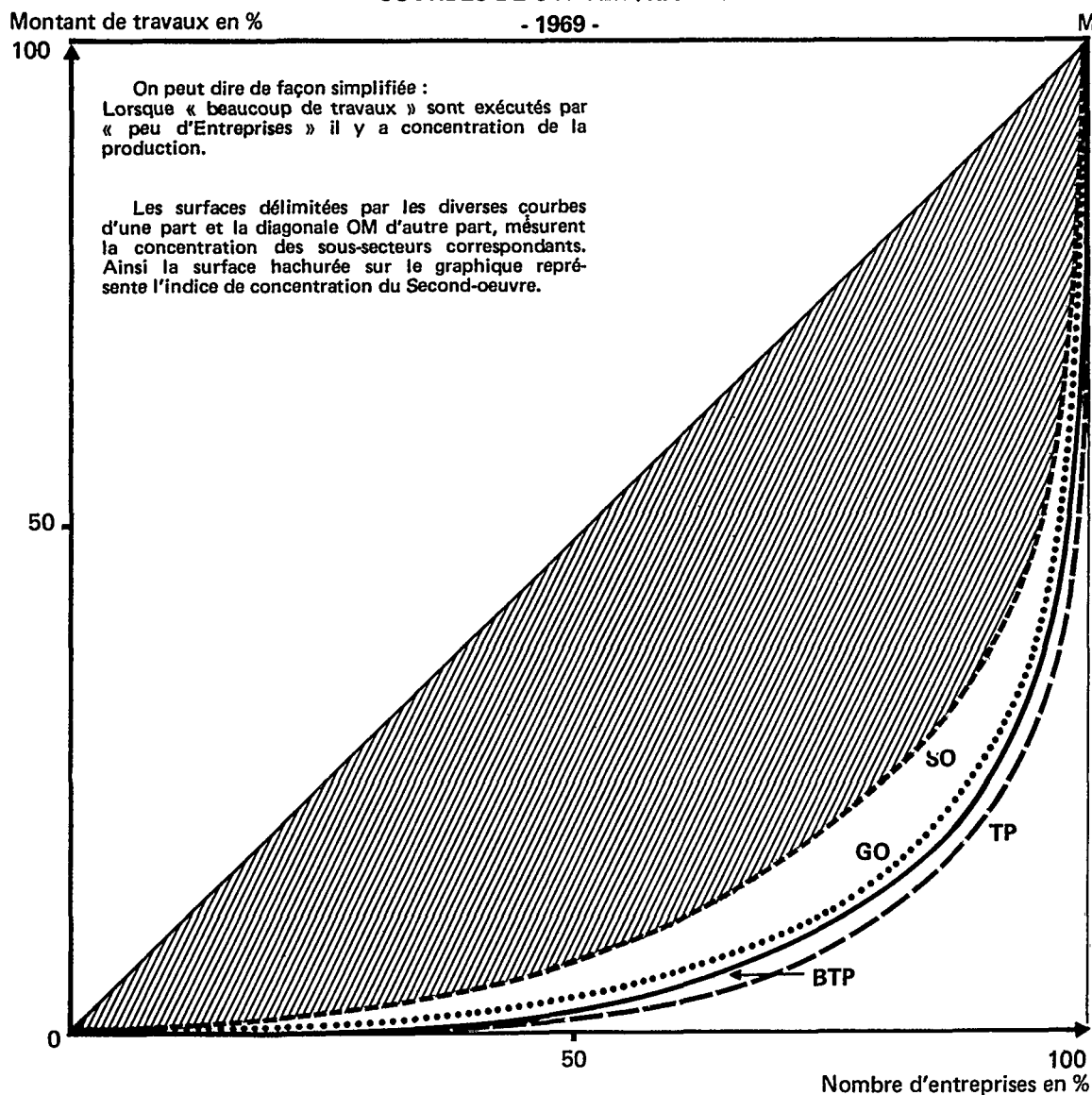
Tableau 3 Second Oeuvre

TAILLE d'ENTREPRISE	NOMBRE d'ENTREPRISES		TRAVAUX EXECUTES	
	Nombre	%	Montant en millions de F	%
Moins de 6 salariés	145 817	87	11 115	32
" de 20 salariés	162 459	97	19 129	55
" de 50 salariés	166 209	98	24 932	71
" de 500 salariés	167 784	99	32 957	94
Toutes entreprises	167 823	100	35 050	100

Tableau 4 Travaux Publics

TAILLE d'ENTREPRISE	NOMBRE d'ENTREPRISES		TRAVAUX EXECUTES	
	Nombre	%	Montant en millions de F	%
Moins de 6 salariés	2 660	44	536	3
" de 20 salariés	4 207	70	1 440	7
" de 50 salariés	5 076	85	2 923	14
" de 500 salariés	5 886	98	9 030	42
Toutes entreprises	5 984	100	21 424	100

COURBES DE CONCENTRATION



CALCUL DE LA CONCENTRATION (Tableaux 1 - 2 - 3 - 4)

On calcule la proportion du nombre d'entreprises appartenant à une strate donnée, par rapport au nombre total d'entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics, puis la proportion des travaux exécutés par les entreprises de cette strate, par rapport à l'ensemble des travaux de Bâtiment et de Travaux Publics.

Si la proportion des travaux est la plus forte, on dit qu'il y a concentration. Le degré de concentration est alors mesuré par l'écart entre les deux proportions.

Ainsi le Second-oeuvre est le sous-secteur le moins concentré tandis que le sous-secteur Travaux Publics est le plus concentré.

En effet, si l'on considère les entreprises les plus grandes (plus de 500 salariés), celles-ci représentent en Second-oeuvre 1 % du nombre total des entreprises et exécutent 6 % des travaux, tandis qu'en Travaux Publics, où elles représentent 2 % du nombre total des entreprises, elles exécutent 58 % des travaux.

Le Gros-oeuvre est d'une structure intermédiaire.

II - EVOLUTION 1968-1969 DU MONTANT DES TRAVAUX DES ENTREPRISES PAR SOUS-SECTEUR ET PAR TAILLE

On rappelle qu'il s'agit ici du montant des travaux de B.T.P. effectués (1) par des entreprises de B.T.P., c'est-à-dire ayant un numéro I.N.S.E.E. dans la série 33 - 34 (2). Ainsi, il faut distinguer entre "Travaux de Gros-oeuvre" et "Travaux exécutés par des entreprises de Gros-oeuvre". Les chiffres ci-dessous ne correspondent donc pas à l'ensemble des Travaux de B.T.P. exécutés en France mais aux seuls travaux de B.T.P. réalisés par les entreprises classées en B.T.P. par l'I.N.S.E.E.

A - Evolution suivant le sous-secteur d'activité de l'entreprise

Montant des travaux de B.T.P.	Millions de francs		Evolution de 1968-1969 en %
	1 9 6 8	1 9 6 9	
	86 523	100 281	
			+ 15,9

dont :

Travaux des Entreprises de :	Millions de francs		Evolution de 1968-1969 en %
	1 9 6 8	1 9 6 9	
Gros-oeuvre	37 258	43 807	+ 17,6
Second-oeuvre	30 472	35 051	+ 15,0
Travaux Publics	18 793	21 423	+ 14,0

dont

Entre 1968 et 1969, le secteur a progressé d'environ 16 %.

Le gros-oeuvre vient en tête avec un accroissement de 17,6 %.- les travaux des entreprises de maçonnerie ayant progressé à eux seuls de 20 %.

En second-oeuvre, l'accroissement moyen est de 15 %, mais il n'est que de 5 % pour les entreprises de Chauffage et de Peinture, alors qu'il est d'un peu plus de 30 % pour les entreprises d'Aménagement de locaux.

En Travaux Publics, les entreprises générales qui regroupent 40 % des effectifs exécutent 60 % des travaux.

Ces résultats moyens cachent en fait des disparités considérables entre entreprises d'un même sous-secteur ; certaines se développent rapidement tandis que d'autres sont en déclin.

B - Evolution du montant des travaux suivant la taille de l'entreprise

Ensemble des Entreprises de B.T.P.	Millions de francs		Evolution de 1968-1969 en %
	1 9 6 8	1 9 6 9	
	86 523	100 281	+ 15,9

dont :

Entreprises de :	Millions de francs		Evolution de 1968-1969 en %
	1 9 6 8	1 9 6 9	
0 à 5 salariés	15 181	17 185	+ 15,2
6 à 19 salariés	12 759	15 185	+ 19,0
20 à 49 salariés	11 134	13 000	+ 16,8
50 à 499 salariés	26 012	29 590	+ 13,8
500 salariés et plus	21 437	25 011	+ 16,7

ENSEMBLE des Entreprises de 6 salariés et plus	71 342	82 786	+ 16,0
---	--------	--------	--------

L'accroissement par taille n'est pas uniforme. Assez fort parmi les petites entreprises (6 à 19 salariés) où il atteint 19 %, il est particulièrement faible pour les entreprises moyennes (50 à 499 salariés) où il ne dépasse pas 14 %.

Les résultats ci-dessous montrent que ce sont les entreprises de Second-oeuvre qui ont le plus progressé.

Evolution 1968-1969 des entreprises (de 6 salariés et plus) par sous-secteur :

Gros-oeuvre	+ 16,7 %
Second-oeuvre	+ 17,5 %
Travaux Publics	+ 13,2 %

III - MONTANT DES TRAVAUX EXECUTES SUIVANT LE MODE DE COMMANDE

Compte tenu du taux très important de chantiers pour lesquels le renseignement "Mode de Commande" fait défaut (près de 30 %) et de la manière dont la codification a été faite, les chiffres ci-après concernant la sous-traitance et les travaux effectués dans le cadre d'associations en participation ou en groupements d'entreprises sont sous-estimés.

Ainsi, si l'on se réfère aux déclarations des entreprises concernant la sous-traitance confiée, celle-ci s'élèverait en 1969 à 12,4 milliards. La différence de 5 milliards environ entre les montants de la sous-traitance "confiée" et "reçue" provient pour une part de la sous-traitance "confiée" hors B.T.P., pour une autre part, sans doute la plus importante, de la sous-estimation de la sous-traitance "reçue" par les entreprises de B.T.P.

Une meilleure appréciation de ce phénomène sera obtenue lors des enquêtes suivantes.

A - Résultats de 1969

En montant

Unité : million de F

SOUS-SECTEUR D'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE	M O D E d e C O M M A N D E				ENSEMBLE
	Commande directe et "non déclaré"	Sous-traitance (1)	Association en participation	Groupement d'entreprises	
Gros-oeuvre	39 704	2 267	600	1 236	43 807
Second-oeuvre	31 235	2 918	149	749	35 051
Travaux Publics	17 144	2 080	1 399	800	21 423
B.T.P.	88 083	7 265	2 148	2 785	100 281

(1) Il s'agit des travaux reçus en sous-traitance.

Pour le mode "Groupement d'Entreprises", la hausse est générale.

En pourcentage

SOUS-SECTEUR D'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE	MODE de COMMANDE				ENSEMBLE
	Commande directe et "non déclaré"	Sous-traitance (1)	Association en participation	Groupement d'entreprises	
Gros-Oeuvre	90,6	5,2	1,4	2,8	100,0
Second-oeuvre	89,2	8,3	0,4	2,1	100,0
Travaux Publics	80,0	9,7	6,6	3,7	100,0
B.T.P.	87,9	7,2	2,1	2,8	100,0

(1) Il s'agit des travaux reçus en sous-traitance.

C'est en Travaux Publics que la part de Commande directe est relativement la plus faible et celle de chacun des trois autres modes la plus forte. On observe notamment que la part de Sous-traitance prise par des entreprises de Travaux Publics est double de celle prise par des entreprises de Gros-oeuvre. Il apparaît aussi que le mode "Association en Participation" est surtout utilisé en Travaux Publics où il atteint 6 à 7 % contre 1 % environ en bâtiment.

B - Evolution entre 1968 et 1969 de la part des travaux suivant le mode de commande

En pourcentage

TRAVAUX de B.T.P.	MODE de COMMANDE				ENSEMBLE
	Commande directe et "non déclaré"	Sous-traitance	Association en participation	Groupement d'entreprises	
en 1968	88,2	7,3	2,2	2,3	100,0
en 1969	87,9	7,2	2,1	2,8	100,0

Grande stabilité d'ensemble entre les deux années malgré une tendance au développement des groupements d'entreprises.

L'étude détaillée par Sous-secteur fait cependant apparaître une baisse de la Sous-traitance prise par les entreprises de Gros-oeuvre : (6,1 % en 1968 et 5,2 % en 1969) et un accroissement de la Sous-traitance prise par les entreprises de Travaux Publics (7,9 % en 1968 et 9,7 % en 1969).

IV - ETUDE DES TRAVAUX SUIVANT LEUR NATURE

La "NATURE" des travaux est celle qui est précisée par l'entrepreneur chantier par chantier
ex. : maçonnerie, peinture, pose de voie ferrée.

Elle peut différer de la Nature de l'Activité Principale de l'Entreprise identifiée par les trois premiers chiffres de son numéro I.N.S.E.E. Les tableaux ventilant les travaux par NATURE diffèrent donc dans leur principe de ceux ventilant les travaux par Activité Officielle principale de l'Entreprise.

A - Montants et pourcentages par nature des travaux exécutés en 1969

N A T U R E	Montants en millions de F	%
Gros-oeuvre	43 715	43,6
Second-oeuvre	35 529	35,4
Travaux Publics	21 037	21,0
B.T.P.	100 281	100,0

B - Evolution 1968-1969 des travaux par nature

N A T U R E	1 9 6 8	1 9 6 9	Evolution 1968-1969 en %
	Montants en millions de F		
Gros-oeuvre	37 174	43 715	+ 17,6
Second-oeuvre	30 451	35 529	+ 16,7
Travaux Publics	18 898	21 037	+ 11,3
B.T.P.	86 523	100 281	+ 15,9

C - Importance des travaux suivant leur nature et l'activité principale de l'entreprise exécutante

Année 1969

1. En montant

Tableau 1

Sous-secteur d'entreprise défini par l'activité principale	NATURE REELLE DES TRAVAUX			ENSEMBLE
	Gros-oeuvre	Second-oeuvre	Travaux Publics	
Gros-oeuvre	39 157	1 841	2 809	43 807
Second-oeuvre	1 188	33 380	483	35 051
Travaux Publics	3 370	308	17 745	21 423
B.T.P.	43 715	35 529	21 037	100 281

N.B. - Exemple pour lire ce tableau :

La première ligne de ce tableau donne la ventilation réelle entre les trois natures de travaux : Gros-oeuvre, Second-oeuvre et Travaux Publics, des chantiers exécutés par les Entreprises officiellement immatriculées en gros-oeuvre (numéros d'activité : 330-331-338). Cette ventilation réelle est tirée, on le rappelle, des déclarations de l'Entreprise faites chantier par chantier.

2. En pourcentage "colonne"

Tableau 2

Sous-secteur d'entreprise défini par l'activité principale	NATURE REELLE DES TRAVAUX			ENSEMBLE
	Gros-oeuvre	Second-oeuvre	Travaux Publics	
Gros-oeuvre	89,6	5,2	13,4	43,7
Second-oeuvre	2,7	93,9	2,3	35,0
Travaux Publics	7,7	0,9	84,0	21,3
B.T.P.	100,0	100,0	100,0	100,0

Ce tableau répartit en colonnes, et entre les trois sous-secteurs d'entreprise les ayant exécutés, les travaux saisis d'après leur nature réelle.
Exemple : lecture de la première colonne :

Les travaux exécutés en gros-oeuvre l'ont été : - pour 89,6 % par des entreprises de gros-oeuvre
- pour 2,7 % par des entreprises de second-oeuvre
- pour 7,7 % par des entreprises de Travaux publics.

Les chantiers de Gros-oeuvre sont réalisés à 89,6 % par des entreprises immatriculées en Gros-oeuvre, ceux de Second-oeuvre à 93,9 % par des entreprises immatriculées en second-oeuvre et ceux de Travaux Publics à 84,0 % seulement par des entreprises immatriculées en Travaux Publics.

3. Echanges entre Sous-secteurs

(Activités Secondaires des Entreprises)

Il arrive que des entreprises immatriculées dans un Sous-secteur exécutent des travaux dont la nature correspond à un autre Sous-secteur.

En particulier, un certain nombre d'entreprises exécutent tantôt des travaux de Gros-oeuvre de Bâtiment tantôt des Travaux Publics. Les tableaux ci-contre et ci-avant rendent compte de ces échanges.

a) Considérons la ventilation des travaux saisis d'après leur nature réelle, entre les trois sous-secteurs d'Entreprise (tableau 2), on voit que : (1ère colonne) 7,7 % des travaux de Gros-oeuvre sont exécutés par des entreprises de Travaux Publics, et que (3ème colonne) 13,4 % des Travaux Publics le sont par des entreprises de Gros-oeuvre. La pénétration des entreprises de Gros-oeuvre dans l'activité de Travaux Publics est donc plus forte en montant de travaux que celle des entreprises de Travaux Publics dans l'activité de Gros-oeuvre de Bâtiment. Il faut cependant, pour établir une comparaison valable, tenir compte de l'importance inégale de ces deux Sous-secteurs.

b) En effet, considérons maintenant, pour chaque Sous-secteur d'entreprise, la ventilation fournie au tableau 3 ci-contre.

La proportion des travaux exécutés qui correspondent par leur nature à l'activité d'un autre Sous-secteur est donc plus grande en Travaux Publics.

Les corps d'état auxquels appartiennent les entreprises effectuant ces échanges sont majoritairement celles immatriculées en 330 : Gros-oeuvre et en 340 : Travaux Publics. Il s'agit des entreprises générales de Bâtiment et des entreprises de Génie Civil.

c) Echanges du Second-oeuvre avec les deux autres Sous-secteurs

Ils sont nettement plus faibles que les échanges entre Gros-oeuvre et Travaux Publics. Les travaux de Gros-oeuvre exécutés par des entreprises de Second-oeuvre (3,3 %, tableau 3, 2ème ligne) consistent surtout en des ravalements de façade exécutés par des entreprises de peinture-vitrerie.

Pourcentages "ligne"

Tableau 3

Sous-secteur d'entreprise défini par l'activité principale	NATURE REELLE DES TRAVAUX			ENSEMBLE
	Gros-oeuvre	Second-oeuvre	Travaux Publics	
Gros-oeuvre	89,4	4,2	6,4	100
Second-oeuvre	3,3	95,4	1,3	100
Travaux Publics	15,7	1,4	82,9	100
B.T.P.	43,7	35,4	20,9	100

Ce tableau ventile en lignes les travaux exécutés par chacun des sous-secteurs d'entreprise entre les trois natures réelles de travaux.

Exemple : lecture de la première ligne :

Les entreprises ayant pour activité principale le Gros-oeuvre ont effectué : - 89,4 % de leurs travaux en Gros-oeuvre
- 4,2 % de leurs travaux en Second-oeuvre
- 6,4 % de leurs travaux en Travaux Publics.

On voit : (1ère ligne) que les entreprises de Gros-peuvre ne consacrent que 6,4 % de leur activité à des Travaux Publics alors que presque 16 % des chantiers des entreprises de Travaux Publics sont constitués par des travaux de Gros-oeuvre.

V - MONTANT DES TRAVAUX PAR MATIERE D'OUVRAGE

A - Année 1969

Les 100 281 millions de Francs de travaux exécutés (1) en 1969 par les entreprises de B.T.P. se répartissent suivant le Maître d'ouvrage (client) de la façon suivante :

		Millions de Francs
BRANCHES PRODUCTIVES		26 461
AGRICULTURE	1 266	
INDUSTRIE	8 333	
ENERGIE	4 237	
TRANSPORTS	2 532	
SERVICES	4 801	
COMMERCE	5 292	
LOGEMENT		52 263
SERVICES D'EQUIPEMENT ET ADMINISTRATION		21 557
EQUIPEMENT RURAL	3 618	
EQUIPEMENT ROUTIER	4 939	
EQUIPEMENT URBAIN	3 589	
COMMUNICATION	1 301	
EDUCATION NATIONALE	4 193	
ADMINISTRATION	3 867	
ENSEMBLE		100 281

- Pourcentages de travaux réalisés en 1969

Pour les Branches Productives	:	26,4 %
dont	:	0,3 % pour l'Industrie
Pour le Logement	:	52,1 %
Pour les Services d'Equipe- ment et l'Administration	:	21,5 %
dont	:	5,0 % pour l'Equipe- ment routier

Si l'on examine la ventilation des travaux par Nature et par client, on note que :

- 65 % des travaux de Gros-oeuvre et de Second-oeuvre sont destinés au Logement
- 64 % des Travaux Publics sont destinés aux Services d'Equipement et à l'Administration

(Voir tableau en annexe)

(1) On a ventilé les travaux métropole et hors-métropole dont les clients étaient non déclarés, proportionnellement aux autres. Voir aussi le tableau détaillé "1962-1969" en annexes.

B - Evolution 1968-1969 des travaux, suivant les trois principales catégories de clients

CATEGORIE DE CLIENT	1 9 6 8	1 9 6 9	Evolution 1968-1969 en %
	millions de francs		
Branches productives	23 823	26 461	+ 11,1
Logement	44 609	52 263	+ 17,1
Services d'équipement et administration	18 091	21 557	+ 19,1
ENSEMBLE	86 523	100 281	+ 15,9

Il semble que ce soit les travaux destinés à l'Equiperment et l'Administration qui aient le plus progressé entre 1968 et 1969. On observe notamment un accroissement d'environ 25 % pour l'Equiperment routier.

Malgré une faible hausse pour l'ensemble des Branches productives, il faut noter l'accroissement particulièrement fort (plus de 50 %) des travaux destinés au Commerce.

C - Part des chantiers suivant le maître d'ouvrage et la nature du travail

Année 1969

En pourcentage

CLIENT \ NATURE DU TRAVAIL	Gros-oeuvre	Second-oeuvre	Travaux Publics	ENSEMBLE
Branches productives (1)	38,5	36,3	25,2	100,0
Logement	54,0	44,4	1,6	100,0
Equiperment et Administration (2)	24,7	12,7	62,6	100,0
ENSEMBLE	43,6	35,4	21,0	100,0

Le tableau correspondant en Montant de travaux est joint en annexe.

(1) dont :	Gros-oeuvre	Second-oeuvre	Travaux Publics	ENSEMBLE	(2) dont :	Gros-oeuvre	Second-oeuvre	Travaux Publics	ENSEMBLE
Energie	12,6	17,2	70,2	100,0	Education nation.	68,5	27,2	4,3	100,0
Transport	26,1	14,8	59,1	100,0	Administration	49,2	34,0	16,8	100,0

VI - L'IMPORTANCE DES TRAVAUX SUIVANT LA LOCALISATION DES CHANTIERS

A - Chantiers exécutés en 1968 et 1969 - Evolution

REGIONS DE CHANTIERS	Montant 1968	Montant 1969	Evolution 1968-1969 en %
	Millions de francs		
Région Parisienne	22 881	24 612	+ 7,9
Champagne	2 454	2 324	- 5,3
Picardie	2 145	2 547	+ 18,8
Haute-Normandie	2 059	2 756	+ 33,9
Centre	3 748	4 006	+ 6,9
Basse-Normandie	1 557	2 016	+ 29,4
Bourgogne	2 416	2 819	+ 16,7
Nord	3 895	4 997	+ 28,2
Lorraine	3 292	4 313	+ 31,0
Alsace	2 118	2 412	+ 13,9
Franche-Comté	1 394	1 763	+ 26,4
Pays de la Loire	4 134	4 602	+ 11,3
Bretagne	4 461	4 747	+ 6,4
Poitou-Charentes	1 783	2 509	+ 40,8
Aquitaine	3 449	4 090	+ 18,5
Midi-Pyrénées	2 926	3 428	+ 17,1
Limousin	847	1 142	+ 34,9
Rhône-Alpes	3 260	9 870	+ 19,6
Auvergne	1 764	1 706	- 3,2
Languedoc-Roussillon	2 693	3 346	+ 24,2
Provence - Côte d'Azur - Corse	6 049	7 668	+ 26,7
DOM - TOM (1)	334	277	- 7,1
Etranger (1)	1 864	2 242	+ 20,2
ENSEMBLE	86 523	100 281	+ 15,9

(1) Travaux exécutés dans les Départements et Territoires d'Outre-mer et à l'Etranger par des entreprises ayant leur siège en Métropole.

Les chantiers de la Région Parisienne représentent 25 % environ du total des travaux de B.T.P., ceux de la Région Rhône-Alpes 9 % et ceux de la Région Provence-Côte d'Azur-Corse 7 %. Enfin, le pourcentage de chacune des autres Régions excède rarement 5 %. Entre 1968 et 1969 : hausse du montant des travaux pour toutes les Régions, sauf la Champagne, l'Auvergne et les DOM-TOM.

Quatre Régions ont un accroissement supérieur à 30 %.

A noter : la hausse relativement faible (8 %) des travaux de la Région Parisienne.

B - Importance des travaux de Bâtiment et de Travaux Publics suivant la Région de chantier

- Evolution 1968-1969 -

1.- Régions de chantiers en Métropole

Sur les deux années 1968 et 1969, le pourcentage des Travaux de Bâtiment (Gros-oeuvre et Second-oeuvre) varie suivant la région entre 73 % et 88 %, et celui des Travaux Publics entre 27 % et 12 %.

- Pourcentages Bâtiment et Travaux Publics de l'ensemble des régions

TRAVAUX DES ENTREPRISES DE B.T.P.	Bâtiment		Travaux Publics		Total	
	1968	1969	1968	1969	1968	1969
	79	81	21	19	100	100

- Pourcentages observés en Région Parisienne

TRAVAUX DE LA REGION PARISIENNE	Bâtiment		Travaux Publics		Total	
	1968	1969	1968	1969	1968	1969
	75	77	25	23	100	100

Peu d'évolution entre 1968-1969. A noter que le pourcentage des Travaux Publics reste légèrement supérieur à celui de l'ensemble des régions.

Une seule hausse notable : celle de la Région Provence-Côte d'Azur-Corse dans laquelle la part du Bâtiment passe de 73 % en 1968 à 79 % en 1969. L'ensemble des travaux de cette région représente de 7 à 8 % du total B.T.P. et a progressé d'environ 27 % entre les deux années.

2.- Régions de chantiers Hors Métropole

(Travaux exécutés par des entreprises ayant leur siège en Métropole).

REGIONS	Bâtiment		Travaux Publics		Total	
	1968	1969	1968	1969	1968	1969
DOM - TOM (1)	50	39	50	61	100	100
Etranger	25	16	75	84	100	100

- Pourcentages Bâtiment et Travaux Publics

ENSEMBLE des régions de chantiers (2)	78	79	22	21	100	100
--	----	----	----	----	-----	-----

- (1) On rappelle que ces travaux ne représentent que 300 millions environ, soit 3 % de l'ensemble des travaux hors métropole.
(2) En métropole et hors métropole.

Baisse entre 1968 et 1969 de la part des travaux de Bâtiment hors Métropole et hausse parallèle des Travaux Publics.

A noter pour les travaux exécutés à l'étranger la part prépondérante des Travaux Publics.

A N N E E 1 9 6 8

REGION DU SIEGE DE L'ENTREPRISE	Chantiers exécutés				T O T A L	
	En Région Siège		Hors Région Siège			
	millions de F	%	millions de F	%	millions de F	%
Région Parisienne	21 929	71	8 996	29	30 925	100
Haute-Normandie	1 400	89	172	11	1 572	100
Nord	3 383	90	395	10	3 778	100
Lorraine	2 673	87	325	13	3 058	100
Midi-Pyrénées	2 619	88	354	12	2 973	100
Autres régions	41 417	94	2 790	6	44 216	100
ENSEMBLE (1)	73 421	95	13 101	15	86 522	100

Seules les entreprises dont le siège se situe dans la Région Parisienne exécutent une part importante de leurs travaux à l'extérieur. Noter que ces résultats sont majorés par la présence en Région Parisienne de nombreux Sièges Sociaux d'Entreprises ayant cependant des agences permanentes en province qui se comportent sur le plan local comme des entreprises locales.

(1) Voir tableau complet en annexe

siège social de l'entreprise et la localisation du chantier

ANNEE 1969

REGION DU SIEGE DE L'ENTREPRISE	Chantiers exécutés				T O T A L	
	En Région Siège		Hors Région Siège			
	millions de F	%	millions de F	%	millions de F	%
Région Parisienne	23 584	67	11 765	33	35 349	100

Haute-Normandie	1 940	88	255	12	2 195	100
Nord	4 078	89	481	11	4 559	100
Lorraine	3 202	87	458	13	3 660	100
Midi-Pyrénées	2 945	85	521	15	3 466	100

Autres régions	47 329	93	3 723	7	51 052	100
----------------------	--------	----	-------	---	--------	-----

ENSEMBLE (1)	83 078	83	17 203	17	100 281	100
--------------------	--------	----	--------	----	---------	-----

(1) Voir tableau complet en annexe.

Viennent ensuite les entreprises de la Haute-Normandie, du Nord, de la Lorraine et du Midi-Pyrénées qui "exportent" 10 à 15 % de leur activité. Enfin les entreprises des autres régions exécutent dans leur Région la presque totalité de leur travaux. Entre 1968 et 1969, la tendance "exportatrice" de la Région Parisienne s'accroît. Même remarque en ce qui concerne Midi-Pyrénées.

VII - ECHANGES INTER-REGIONAUX

A - "Importations" et "Exportations" de Travaux par Région

REGION DE CHANTIERS	IMPORTATIONS ou travaux exécutés dans la Région par des Entreprises hors Région (a)				EXPORTATIONS ou travaux exécutés hors Région par des Entreprises de la Région (b)		EXPORTATIONS IMPORTATIONS (b)/(a)	
	1968		1969		1968	1969	1968	1969
	Montant en millions de F	% (1)	Montant en millions de F	% (1)	Montant en millions de F		Montant en millions de F	
Région Parisienne	952	4	1 108	4	8 996	11 765	9,4	10,6
Champagne	375	15	634	17	109	158	0,3	0,2
Picardie	521	24	652	27	171	122	0,3	0,2
Haute-Normandie	659	32	816	30	172	255	0,3	0,3
Centre	566	15	651	16	165	381	0,3	0,6
Basse-Normandie	232	15	332	16	121	136	0,5	0,4
Bourgogne	646	27	759	27	139	125	0,2	0,2
Nord	512	23	919	12	395	481	0,8	0,5
Lorraine	619	19	1 111	26	385	458	0,6	0,4
Alsace	374	19	359	15	44	68	0,1	0,2
Franche-Comté	302	22	301	17	43	117	0,1	0,4
Pays de la Loire	464	11	607	13	372	530	0,8	0,9
Bretagne	675	15	575	12	99	158	0,1	0,3
Poitou-Charentes	216	12	254	10	97	101	0,4	0,4
Aquitaine	514	15	651	16	273	326	0,5	0,5
Midi-Pyrénées	307	11	483	14	354	521	1,1	1,1
Limousin	143	17	209	18	81	78	0,6	0,4
Rhône-Alpes	889	11	1 646	17	564	630	0,6	0,4
Auvergne	305	17	300	18	106	162	0,3	0,6
Languedoc-Roussillon	508	19	851	20	126	180	0,2	0,2
Provence - Côte d'Azur - Corse ..	1 097	13	1 466	17	289	451	0,3	0,3
DOM - TOM	334	-	277	-	-	-	-	-
Etranger	1 864	-	2 242	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	13 101	19	17 203	21	13 101	17 203	1,0	1,0

(1) Les deux pourcentages figurant pour 1968-1969 dans la colonne des importations correspondent au rapport : Travaux importés/Ensemble des travaux exécutés dans la Région.

On a cherché à exprimer la vocation importatrice ou exportatrice d'une Région par le rapport $\frac{\text{Exportations}}{\text{Importations}} : \frac{b}{a}$

On observe en 1969 (voir carte page suivante) :

- Une seule Région à vocation exportatrice : La Région Parisienne - dix fois plus d'exportations en moyenne que d'importations, aussi bien en 1968 ($b/a = 9,4$) qu'en 1969 ($b/a = 10,6$).
- Deux Régions "équilibrées" ($0,8 \leq b/a \leq 1,1$) : Midi-Pyrénées et les pays de la Loire.
- Dix Régions "moyennement importatrices" ($0,4 \leq b/a \leq 0,6$) : le Centre, la Basse-Normandie, le Nord, la Lorraine, la Franche-Comté, le Poitou-Charentes, l'Aquitaine, le Limousin, Rhône-Alpes et l'Auvergne.
- Huit Régions "fortement importatrices" ($b/a \leq 0,3$) : la Champagne, la Picardie, la Haute-Normandie, la Bourgogne, l'Alsace, la Bretagne, le Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur-Corse.

EVOLUTION ENTRE 1968 et 1969

En 1968, les seules différences étaient :

- Le Nord : Région "équilibrée".
- Le Centre, la Franche-Comté, l'Auvergne : Régions "fortement importatrices".

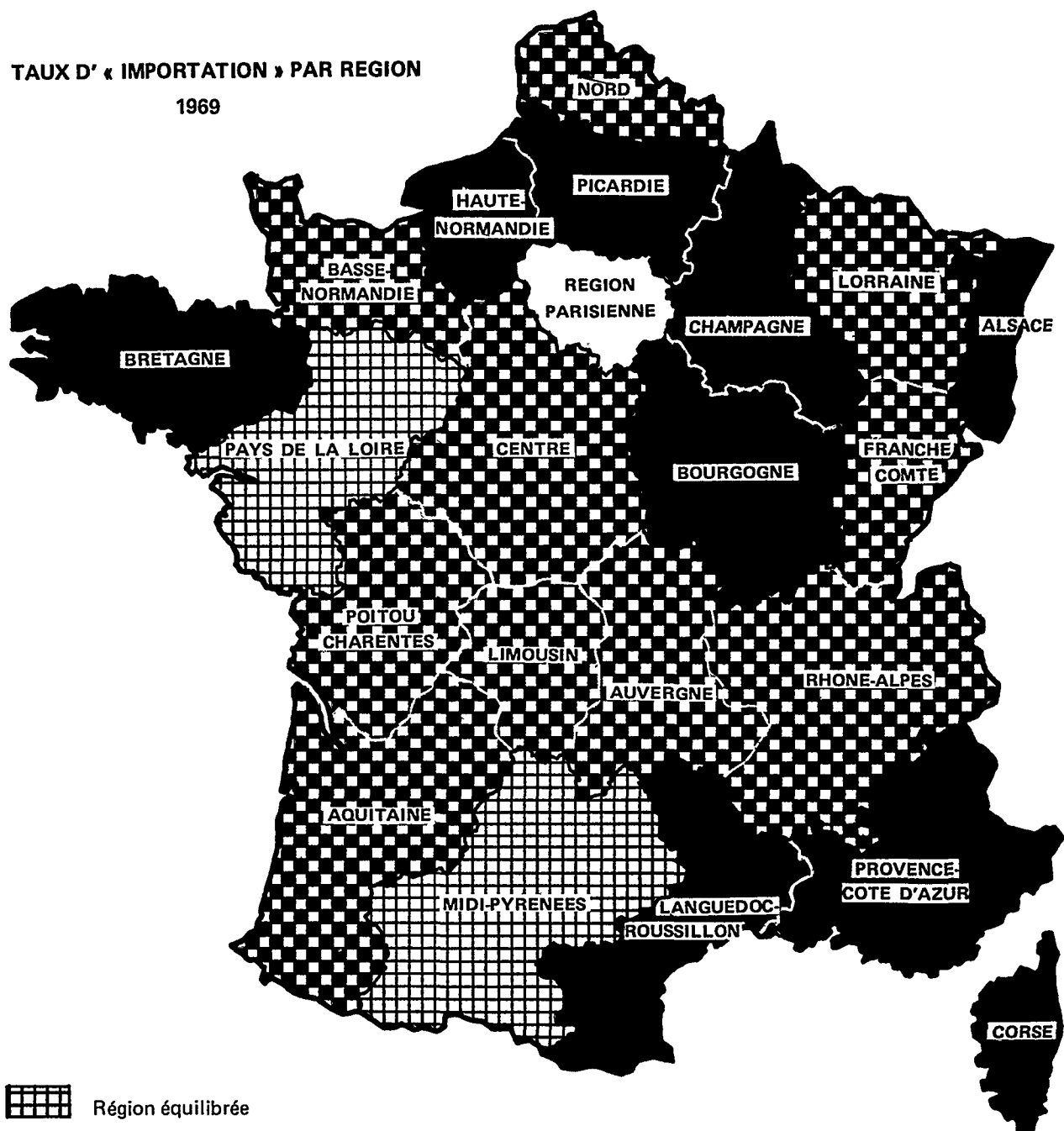
En 1969, ces quatre Régions sont moyennement importatrices.

Le nombre des Régions "fortement importatrices" est ainsi passé entre 1968 et 1969 de onze à huit ; celui des Régions "moyennement importatrices" de six à dix.

Il apparaît donc une légère diminution de la dépendance générale des Régions, autres que la Région Parisienne.

TAUX D' « IMPORTATION » PAR REGION

1969



Région équilibrée



Région moyennement importatrice



Région fortement importatrice



Région exportatrice

B - Importance des travaux exécutés dans chaque région, par les entreprises de la Région
Parisienne

En pourcentage

REGION DE CHANTIERS	Travaux des entreprises de la Région Parisienne		Travaux des entreprises des autres régions		Travaux des entreprises de la région		TOTAL	
	1968	1969	1968	1969	1968	1969	1968	1969
Champagne (1)	9	10	6	7	85	93	100	100
Picardie (1)	17	17	7	10	76	73	100	100
Haute-Normandie (1)	23	23	9	7	68	70	100	100
Centre (1)	11	13	4	3	85	84	100	100
Basse-Normandie	9	11	6	5	85	84	100	100
Bourgogne (1)	20	19	7	8	73	73	100	100
Nord	12	17	11	11	77	72	100	100
Lorraine	15	18	4	8	81	74	100	100
Alsace	11	9	8	6	81	85	100	100
Franche-Comté	15	7	7	10	73	83	100	100
Pays de la Loire	8	8	3	5	89	87	100	100
Bretagne	12	9	3	3	85	88	100	100
Poitou-Charentes	6	6	6	4	86	90	100	100
Aquitaine	8	11	7	5	85	84	100	100
Midi-Pyrénées	6	7	5	7	89	76	100	100
Limousin	6	10	9	8	85	82	100	100
Rhône-Alpes	9	14	2	3	89	83	100	100
Auvergne	9	11	8	7	83	82	100	100
Languedoc-Roussillon	10	17	9	3	81	90	100	100
Provence - Côte d'Azur - Corse ..	13	13	5	4	82	73	100	100
DOM - TOM	94	95	6	5	-	-	100	100
Etranger	94	90	6	10	-	-	100	100
ENSEMBLE	10	12	9	9	81	79	100	100

(1) Régions périphériques de la Région Parisienne.

- Au niveau global, environ 80 % des travaux sont faits par les entreprises dans la région de leur siège et 20 % correspondent aux chantiers hors-siège dont 10 % pour les seules entreprises de la Région Parisienne.
- Si l'on examine le détail par région (1), on note que les entreprises "Parisiennes" ont exécuté dans 10 régions de chantiers, en 1968, plus de 10 % des travaux. En Haute-Normandie et en Bourgogne notamment, elles ont réalisé au minimum 20 % du montant des chantiers, couvrant ainsi 70 % environ des "importations".

Parmi les cinq régions périphériques de la Région Parisienne, trois en sont fortement dépendantes :

la Picardie, la Haute-Normandie et la Bourgogne.

A noter que ces régions ont été classées dans la catégorie des régions fortement importatrices.

Les deux autres régions périphériques : la Champagne et le Centre sont moins dépendantes de la Région Parisienne que d'autres plus lointaines, telles que : la Lorraine, le Nord (en 1969) et Provence-Côte d'Azur-Corse.

- Entre 1968 et 1969, le Nord, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon voient augmenter leur dépendance vis-à-vis de la Région Parisienne.
- Pratiquement tous les travaux exécutés hors métropole le sont par des entreprises de la Région Parisienne.

(1) En métropole

A N N E X E

Un accident d'impression a rendu peu lisibles certaines des pages du présent document, et notamment le tableau de la page 55.
La Documentation Française prie ses lecteurs de bien vouloir l'en excuser.
Ils trouveront, ci-dessous, un nouveau tirage du tableau de la page 55.

NOMBRE D'ENTREPRISES SUIVANT L'ACTIVITE PRINCIPALE INSEE ET LA TAILLE EN NOMBRE DE SALARIES

en nombre d'entreprises

Activité principale INSEE de l'entreprise	0 à 5 salarisés		6 à 49 salarisés		20 à 49 salarisés		50 à 499 salarisés		500 et plus salarisés		TOTAL	
	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969
330	1 801	1 735	1 926	2 043	1 263	1 211	1 163	1 222	91	96	6 244	6 307
331	68 810	69 250	13 094	12 028	2 555	2 894	1 157	1 212	25	30	85 641	85 414
338	-	-	40	109	119	75	130	108	9	9	298	301
Gros-oeuvre	70 611	70 985	15 060	14 180	3 937	4 180	2 450	2 542	125	135	92 183	92 022
332	43 969	42 937	3 307	3 519	707	708	246	261	3	4	48 232	47 429
333	31 426	33 069	4 380	4 829	1 054	1 011	378	400	4	6	37 242	39 315
334	7 077	7 520	1 401	1 414	389	410	252	157	2	2	9 115	9 503
335	2 740	2 710	625	674	217	150	101	131	11	11	3 694	3 676
336	39 530	40 458	4 115	3 536	918	878	477	366	9	10	45 049	45 248
337	2 020	1 883	422	608	159	189	46	52	-	-	2 647	2 732
339	17 606	17 240	1 892	2 062	394	404	193	208	6	6	20 091	19 920
Sous-oeuvre	144 368	145 817	16 142	16 642	3 832	3 750	1 693	1 575	35	39	166 070	167 823
Bâtiment	214 979	216 802	31 202	30 822	7 769	7 939	4 143	4 117	160	174	258 253	259 845
340	825	680	352	711	427	413	461	455	56	56	2 121	2 315
341	1 361	1 660	364	508	165	130	63	76	7	5	1 960	2 379
342	100	-	-	-	1	12	7	7	-	-	108	19
343	160	190	97	121	148	144	121	118	12	10	538	583
344	-	-	30	7	31	14	30	31	3	5	94	57
345	1	80	56	118	63	63	65	43	5	6	190	310
346	152	10	80	82	92	55	61	57	19	12	404	216
347	-	30	-	-	9	7	11	8	2	4	22	49
348	150	10	4	-	11	31	13	15	-	-	178	56
Travaux Publics	2 749	2 660	983	1 347	947	869	832	810	104	98	5 615	5 984
B.T.P.	217 728	219 462	32 185	32 369	8 716	8 799	4 975	4 927	264	272	263 868	265 829

MONTANT DES TRAVAUX SUIVANT L'ACTIVITE PRINCIPALE ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

en millions de F.

Activité INSEE de l'entreprise	0 à 5 salariés		6 à 19 salariés		20 à 49 salariés		50 à 499 salariés		500 salariés et plus		TOTAL	
	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969
330	274	286	839	1 269	1 575	1 789	6 929	8 011	6 674	7 669	16 291	19 024
331	4 459	5 558	4 605	4 918	2 894	3 778	5 784	6 559	1 335	2 079	19 077	22 892
338	-	-	29	80	180	147	147	925	888	756	776	1 891
Gros-oeuvre	4 733	5 844	5 473	6 267	4 649	5 714	13 638	15 458	8 765	10 524	37 258	43 807
332	2 514	2 742	1 446	1 643	1 004	1 126	1 080	1 383	117	132	6 161	7 026
333	3 108	3 723	2 316	2 769	1 454	1 734	1 898	2 309	100	434	8 876	10 969
334	531	484	434	594	416	638	667	808	24	38	2 072	2 562
335	258	255	326	378	370	250	646	791	892	738	2 492	2 412
336	2 308	2 290	1 269	1 226	995	1 158	1 432	1 482	262	337	6 266	6 493
337	171	305	254	348	220	298	274	320	-	-	919	1 271
339	1 211	1 316	750	1 056	504	599	837	932	384	414	3 686	4 317
Sous-oeuvre	10 101	11 115	6 795	8 014	4 963	5 803	6 834	8 025	1 779	2 093	30 472	35 050
Bâtiment	14 834	16 959	12 268	14 281	9 612	11 517	20 472	23 483	10 544	12 617	67 730	78 857
340	155	313	190	394	757	709	2 998	3 397	6 983	7 920	11 083	12 733
341	116	183	147	285	245	219	349	490	358	377	1 215	1 554
342	5	-	-	-	2	23	50	131	-	-	57	154
343	52	11	46	51	223	275	926	905	1 534	1 389	2 781	2 631
344	-	-	17	5	44	17	172	179	103	209	336	410
345	3	16	41	82	74	105	453	415	443	810	1 014	1 428
346	7	9	46	85	152	110	307	425	1 417	1 419	1 929	2 048
347	-	4	-	-	11	13	178	48	55	270	244	335
348	9	-	4	2	14	12	107	117	-	-	134	131
Travaux Publics	347	536	491	904	1 522	1 483	5 540	6 107	10 893	12 394	18 793	21 424
B.T.P.	15 181	17 495	12 759	15 185	11 134	13 000	26 012	29 590	21 437	25 011	86 523	100 281

MONTANT DES TRAVAUX SUIVANT LA TAILLE DE L'ENTREPRISE
ET LA TAILLE DU CHANTIER

en millions de F

TAILLE DE CHANTIER	0 à 5 salariés		6 à 19 salariés		20 à 49 salariés		50 à 499 salariés		500 salariés et plus		TOTAL	
	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969
Moins de 1 000 F	542	169	46	11	5	2	1	-	-	-	594	182
1 001 à 2 000 F	671	259	103	30	14	5	4	2	-	-	792	296
2 001 à 5 000 F	1 586	704	385	133	70	25	22	11	-	-	2 063	873
5 001 à 10 000 F	1 602	915	619	227	156	65	58	35	1	1	2 436	1 243
10 001 à 20 000 F	1 639	1 387	943	418	222	164	161	116	4	5	3 069	2 090
20 001 à 50 000 F	2 696	3 221	1 693	1 193	882	537	574	453	21	23	5 866	5 427
50 001 à 100 000 F	2 425	3 598	1 618	1 510	1 139	258	967	860	61	66	6 210	6 892
100 001 à 200 000 F	2 140	3 563	1 814	2 105	1 369	1 335	1 732	1 643	186	187	7 241	8 833
200 001 à 500 000 F	1 458	2 645	3 095	5 020	2 373	2 398	3 233	2 832	632	685	11 291	14 550
500 001 à 1 million	219	554	1 751	2 766	1 780	2 500	3 998	4 760	1 081	1 423	8 829	12 003
1 million à 2 millions ..	173	155	607	1 528	1 865	3 125	4 085	4 772	1 968	2 419	8 698	11 999
2 millions à 5 millions .	19	40	64	177	966	1 677	5 073	7 008	3 879	5 254	10 661	14 156
5 millions à 10 millions	-	316	21	64	147	123	2 541	3 354	3 650	4 532	6 359	8 389
10 millions et plus	10	-	-	-	46	138	3 064	2 745	9 994	10 445	13 074	13 348
ENSEMBLE	15 180	17 496	12 759	15 182	11 134	13 001	26 013	29 592	21 437	25 010	26 523	100 281

Les travaux effectués sur des chantiers de montant inférieur à 50 000 F diminuent de 22 % entre 1968 et 1969 et ne représentent plus en 1969 que 10 % de l'ensemble des travaux contre 17 % en 1968.

On enregistre parallèlement une hausse de 26 % des travaux exécutés sur des chantiers de 50 000 F et plus.

Cet accroissement du montant moyen des chantiers dans l'enquête "1969" provient pour une part de l'accroissement réel du montant moyen des chantiers, et pour une part, difficile à mesurer, du regroupement de certains chantiers ayant les mêmes caractéristiques (localisation, client, type et nature de travail) regroupement admis pour la 14ème enquête (1969).

MONTANT DES TRAVAUX SUIVANT LE MAITRE D'OUVRAGE ET LA NATURE DU TRAVAIL

- ANNEES 1968 et 1969 -

en millions de F.

NATURE DE TRAVAUX MAITRE D'OUVRAGE (Client)	GROS-OEUVRE		SECOND OEUVRE		TRAVAUX PUBLICS		B.T.P.	
	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969
01 - AGRICULTURE	749	594	572	450	213	222	1 534	1 266
02 - ENERGIE	616	536	671	728	3 532	2 973	4 819	4 237
03 - INDUSTRIE	3 387	4 173	2 639	2 942	1 091	1 218	7 117	8 333
04 - TRANSPORTS	455	662	367	375	1 148	1 495	1 970	2 532
05 - SERVICES	2 087	2 080	2 636	2 188	561	533	5 284	4 801
06 - COMMERCE	1 174	2 129	1 701	2 934	224	229	3 099	5 292
07 - LOGEMENTS	24 427	28 201	19 239	23 182	943	872	44 609	52 263
08 - EQUIPEMENT RURAL ...	97	123	83	87	3 003	3 408	3 183	3 618
09 - EQUIPEMENT ROUTIER .	75	108	19	39	3 573	4 842	3 667	4 989
10 - COMMUNICATIONS	77	82	34	27	1 128	1 192	1 239	1 301
11 - EQUIPEMENT URBAIN ..	172	240	61	125	2 629	3 224	2 862	3 589
12 - EDUCATION NATIONALE	2 695	2 874	1 304	1 138	183	181	4 182	4 193
13 - ADMINISTRATION	1 163	1 905	1 125	1 314	670	648	2 958	3 867
TOTAL	33 174	43 715	30 451	35 529	18 898	21 037	86 529	100 281

MONTANT DES CHANTIERS SUIVANT LA LOCALISATION ET LA NATURE DU TRAVAIL

- ANNEES 1968 et 1969 -

en millions de F.

NATURE du TRAVAIL REGION du CHANTIER	GROS-OEUVRE		SECOND-OEUVRE		TRAVAUX PUBLICS		B.T.P.	
	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969	Année 1968	Année 1969
Région Parisienne	8 733	10 093	8 471	9 035	5 677	5 564	22 881	24 692
Champagne	1 461	919	664	1 086	329	319	2 454	2 324
Picardie	922	1 327	857	873	366	347	2 145	2 547
Haute-Normandie	773	935	787	1 058	499	713	2 059	2 756
Centre	1 900	1 907	1 373	1 495	475	604	3 748	4 006
Basse-Normandie	649	986	612	750	296	280	1 557	2 016
Bourgogne	991	1 092	790	1 076	635	651	2 416	2 819
Nord	1 801	2 056	1 351	1 915	743	1 026	3 895	4 997
Lorraine	1 481	1 875	1 194	1 465	617	973	3 292	4 313
Alsace	847	1 042	840	935	431	435	2 118	2 412
Franche-Comté	722	759	432	770	240	234	1 394	1 763
Pays de la Loire	1 775	2 097	1 671	1 927	688	578	4 134	4 602
Bretagne	1 951	2 325	1 736	1 778	774	644	4 461	4 747
Poitou-Charentes	808	1 034	769	1 074	206	401	1 783	2 509
Aquitaine	1 530	1 808	1 192	1 531	727	751	3 449	4 090
Midi-Pyrénées	1 568	1 703	870	1 067	488	658	2 926	3 428
Limousin	366	503	352	451	129	188	847	1 142
Rhône-Alpes	3 310	4 544	3 557	3 440	1 393	1 895	8 260	9 879
Auvergne	814	803	598	611	352	292	1 764	1 706
Languedoc-Roussillon	1 270	1 652	817	869	606	825	2 693	3 346
Provence - Côte d'Azur - Corse	2 974	3 829	1 446	2 225	1 629	1 614	6 049	7 668
DOM - TOM.....	126	53	14	54	194	170	334	277
Etranger	402	323	58	44	1 404	1 875	1 864	2 242
ENSEMBLE	37 174	43 715	30 451	35 529	18 898	21 037	86 523	100 281

MONTANT DES TRAVAUX SUIVANT LA REGION DU SIEGE DE L'ENTREPRISE
ET LA LOCALISATION DU CHANTIER
(Région siège et hors siège)

en millions de F.

en millions de F.

REGION DU SIEGE DE L'ENTREPRISE	MONTANT ET POURCENTAGE DES CHANTIERS EXECUTES								TOTAL	
	EN REGION DU SIEGE				HORS REGIONS DU SIEGE (1)					
	1968		1969		1968		1969		1968	1969
	Montant en mil- lions de F	% (2)	Montant en mil- lions de F	% (2)	Montant en mil- lions de F	% (2)	Montant en mil- lions de F	% (2)	Montant en mil- lions de F	Montant en mil- lions de F
Région parisienne	21 929	71	23 584	67	8 996	29	11 765	33	30 925	35 349
Champagne	2 079	95	1 690	91	109	5	158	9	2 188	1 848
Picardie	1 624	90	1 895	94	171	10	122	6	1 795	2 017
Haute-Normandie	1 400	89	1 940	88	172	11	255	12	1 572	2 195
Centre	3 182	95	3 355	90	165	5	381	10	3 347	3 736
Basse-Normandie	1 325	92	1 684	93	121	8	136	7	1 446	1 820
Bourgogne	1 770	93	2 060	94	139	7	125	6	1 909	2 185
Nord	3 383	90	4 078	89	395	10	481	11	3 778	4 559
Lorraine	2 673	87	3 202	87	385	13	458	13	3 058	3 660
Alsace	1 724	98	2 053	97	44	2	68	3	1 768	2 121
Franche-Comté	1 085	96	1 462	93	43	4	117	7	1 128	1 579
Pays de la Loire	3 670	91	3 995	88	372	9	530	12	4 042	4 525
Bretagne	3 786	97	4 172	96	99	3	158	4	3 885	4 330
Poitou-Charentes	1 567	94	2 255	96	97	6	101	4	1 664	2 356
Aquitaine	2 935	91	3 439	92	273	9	326	8	3 208	3 765
Midi-Pyrénées	2 619	88	2 945	85	354	12	521	15	2 973	3 466
Limousin	704	90	933	92	81	10	78	8	785	1 011
Rhône-Alpes	7 371	93	8 233	93	564	7	630	7	7 935	8 863
Auvergne	1 459	93	1 406	90	106	7	162	10	1 565	1 568
Languedoc-Roussillon	2 185	95	2 495	93	126	5	180	7	2 311	2 675
Provence - Côte d'Azur - Corse ..	4 952	94	6 202	93	289	6	451	7	5 241	6 653
ENSEMBLE	73 421	85	83 078	83	13 101	15	17 203	17	86 523	100 281

(1) Y compris les chantiers exécutés dans les D.O.M. - T.O.M. et à l'Etranger.

(2) Calculé sur le total "chantiers" de la région.